

# MONS Infos

## Dossier

TRANSITION  
ENERGETIQUE



## SOMMAIRE

<b>2</b>	Dossier
<b>10</b>	Transition écologique
<b>12</b>	Enfance et jeunesse
<b>14</b>	Travaux et urbanisme
<b>16</b>	Vie de village
<b>20</b>	Infos
<b>22</b>	Associations
<b>24</b>	Agenda

## CONTACT

### Accueil mairie

Place de la mairie  
31280 Mons

Tel : 05 61 83 63 66

[contact@mairie-mons.com](mailto:contact@mairie-mons.com)  
[urbanisme@mairie-mons.com](mailto:urbanisme@mairie-mons.com)  
[cantine@mairie-mons.com](mailto:cantine@mairie-mons.com)

Retrouvez-nous à l'adresse :  
<http://www.mairie-mons.com>

## HORAIRES

### Lundi

14h00 à 18h30

### Mercredi

9h00 à 12h00 / 14h00 à 18h30

### Vendredi

14h00 à 18h30

n°21

## Edito



Chères Monsoises, Chers Monsois,

Ce début d'année 2022 a été marqué par une accélération de la circulation de l'épidémie. A Mons, près des trois-quarts des enfants de l'école ont été touchés et avec eux, les enseignants, les animateurs et le personnel communal. Les arrêts de travail qui en ont résulté ont imposé des fermetures de classes et réorganisations des services, allant jusqu'à l'arrêt de la restauration scolaire pendant une semaine.

L'accueil des enfants a pu être maintenu. Je remercie sincèrement toutes les équipes qui travaillent auprès de nos enfants, faisant preuve d'un réel esprit de corps, se mobilisant, s'adaptant et se relayant afin d'assurer quotidiennement l'ouverture de l'école.

Le projet du nouveau bâtiment scolaire avance comme prévu, avec pour objectif son ouverture en septembre 2024. D'autres actions, pour toutes les générations, sont programmées cette année : la création d'un jardin partagé, animé par une nouvelle association « Le réveil des potagers », l'aménagement de jeux pour enfants sur la zone de loisirs de Monac et la création d'une bibliothèque dans la cabine téléphonique à proximité de la salle des fêtes.

Le dossier de ce Mons Infos est consacré à la transition énergétique. A l'échelle communale, le champ d'action concerne le patrimoine communal, l'éclairage public et la sensibilisation des propriétaires. Nous n'avons pas attendu d'être sous la pression de la flambée du prix de l'énergie pour faire appel à un Conseiller en Énergie Partagé et investir cet enjeu. Je vous invite à découvrir les actions passées et futures, portées par votre municipalité, pour répondre à la nouvelle donne énergétique !

La pandémie et les mesures sanitaires nous font parfois oublier l'importance de la convivialité. Nous apportons tout notre soutien aux organisateurs d'évènements et actions solidaires qui contribuent à apporter joie et bonne humeur. Soirée Haloween, Autumn'Art, marché de Noël, arbre de Noël, repas des ainés, boîtes de Noël et mobilisation pour les Restos du Cœur sont autant d'occasions de nous rappeler les bienfaits de notre vie de village.

Cette année, vous serez appelés à voter pour l'élection présidentielle les 10 et 24 avril et pour les élections législatives les 12 et 19 juin. Chères concitoyennes, chers concitoyens, nous comptons sur votre participation car le vote est à la fois un droit et un devoir, une garantie et un pouvoir.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes. Soyons solidaires et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis !

Véronique Doittau  
Maire de Mons

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,



A l'échelle locale, les communes et intercommunalités ont un rôle à jouer pour enclencher cette transition et anticiper le changement.

Avec le Plan Climat, la France s'est engagée à limiter le réchauffement climatique en dessous des 2°C, voire de 1,5°C. Ce Plan vise la neutralité des gaz à effet de serre à horizon 2050 à l'échelle nationale. Concrètement, nous allons devoir diviser par 5 nos émissions de CO<sub>2</sub>. La marche s'annonce haute. Il n'y aura pas de transition énergétique sans une bonne dose de sobriété tant au niveau individuel qu'au niveau collectif.

## LES RAISONS D'AGIR SONT MULTIPLES :

### UNE OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE

En 2021, Le Plan de Relance du gouvernement, est venu soutenir les collectivités souhaitant s'engager dans la transition écologique, avec une participation au financement des travaux. Opportunément, la commune de Mons avait déjà fait réaliser en 2019, un diagnostic thermique de tous les bâtiments communaux. Cette anticipation nous a permis d'établir rapidement la liste des travaux à engager et de monter les plans de financement nécessaires à l'obtention de subventions.

### LA POURSUITE DE LA DÉMARCHE

Cette modernisation des équipements publics se poursuivra avec le projet de construction du nouveau bâtiment scolaire. Des qualités de performances énergétiques particulières et l'usage de produits bio-sourcés seront exigés dans le futur cahier des charges pour parvenir à la réalisation d'un bâtiment à énergie positive.

*La municipalité investit pour se préparer à la nouvelle donne énergétique et participe à la dynamique de la transition énergétique !*

Véronique DOITTAU,  
Maire de Mons

### UN PROJET FÉDÉRATEUR ET EXEMPLAIRE

La rénovation énergétique des bâtiments publics est un projet collectif qui rassemble les citoyens sur des actions concrètes ; les gains en matière de confort et de qualité sont bien réels pour tous les utilisateurs de ces lieux publics.

De plus, le projet communal a une vertu d'exemplarité invitant chacun à adopter la même démarche.

### LA MAITRISE DES DÉPENSES

La durée du retour sur investissement de ce type de travaux est souvent un frein. Elle peut s'élever jusqu'à 15 ans pour la rénovation des bâtiments. Mais la flambée actuelle du coût de l'énergie vient démontrer que le coût de l'adaptation sera largement inférieur au coût de l'inaction. Cela motive à agir dès maintenant !

# CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ :

## MISSIONS / BILAN / ACTIONS



Toulouse Métropole propose aux communes de moins de 12.000 habitants et ne disposant pas de compétences énergie en interne, de bénéficier d'une mission de Conseil en Energie Partagé (CEP). La commune de Mons adhère à ce dispositif depuis avril 2019.

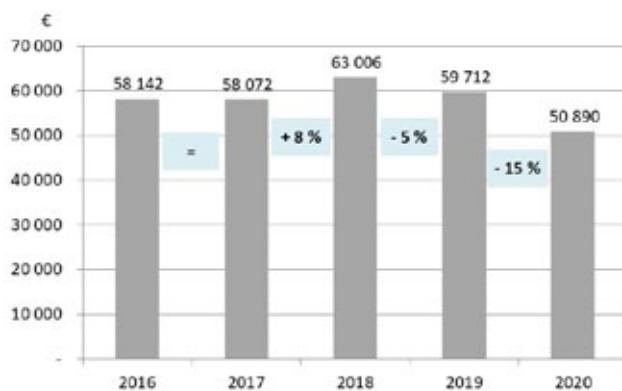
L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), consciente des enjeux économiques, environnementaux et sociaux de cette démarche, apporte un soutien financier et technique.

## MISSIONS

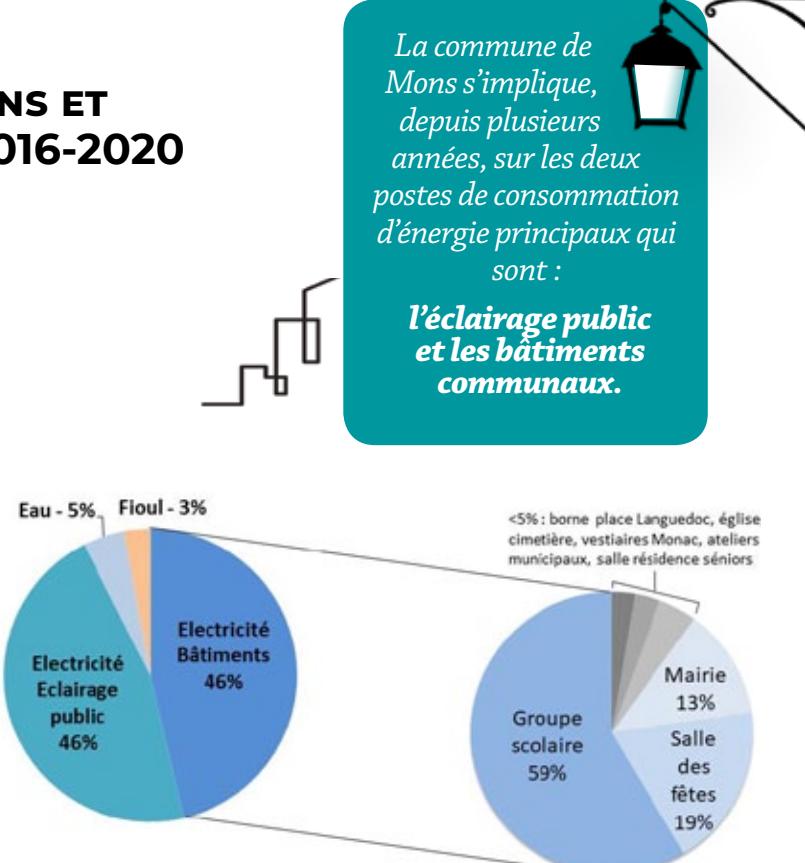
L'accompagnement du CEP, axé sur le conseil et l'accompagnement, vise à :

- informer les équipes communales et les élus sur les problématiques énergétiques,
- optimiser les consommations et les dépenses en eau et en énergie du patrimoine (bâtiments, équipements et éclairage publics), en réalisant un bilan de l'existant,
- développer les énergies renouvelables,
- définir un programme d'actions visant à améliorer la performance énergétique du parc communal,
- contribuer à une meilleure maîtrise du budget de fonctionnement « fluides » des communes adhérentes.

## BILAN DES CONSOMMATIONS ET BILAN FINANCIER 2016-2020



Evolution du budget communal alloué aux fluides



Répartition des dépenses de la commune

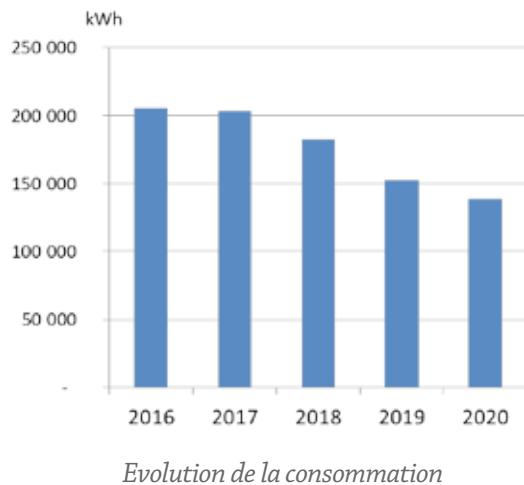
## ACTIONS

**MENÉES SUR LES DEUX PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DE LA COMMUNE SONT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LE PATRIMOINE PUBLIC.**



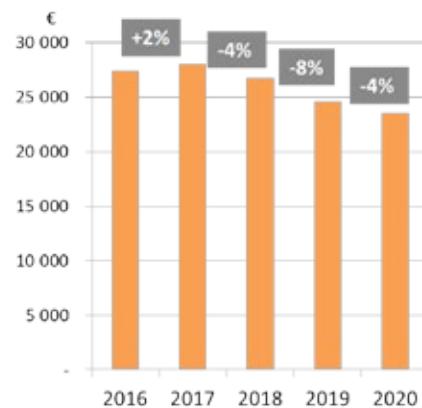
### 1-L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

**représente 50% de la facture d'électricité**



La commune de Mons a entrepris, en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute Garonne, des travaux de rénovation de son éclairage public. En parallèle, avec la démarche d'extinction nocturne instaurée en 2016, ces différentes actions ont permis d'obtenir une constante diminution de la consommation d'électricité pour l'éclairage public, aboutissant à une **baisse de 32% entre 2016 et 2020.**

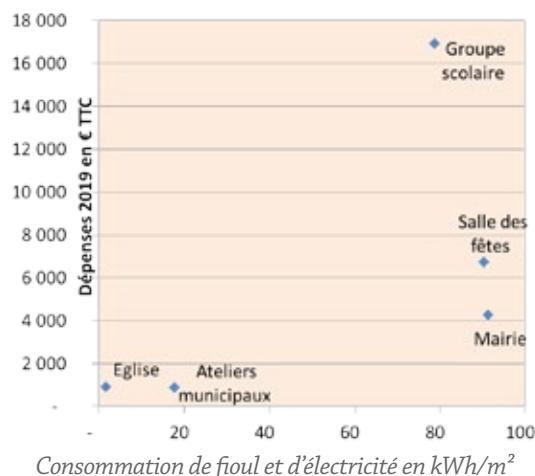
Suite au conseil du CEP, la commune s'est inscrite dans **une démarche d'achat groupé de l'électricité**, via l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics), et les puissances souscrites optimisées. Les tarifs obtenus sont ainsi plus sécurisés et plus compétitifs. Ainsi, malgré une augmentation constante du coût de l'électricité, **le coût de l'éclairage public pour la commune a été réduit de 14% entre 2016 et 2020.**





## 2-LES BÂTIMENTS

représente 50% de la facture d'électricité



Les trois bâtiments principaux consommateurs de la commune de Mons sont **le groupe scolaire, la salle des fêtes et la mairie**. En 2018, des audits énergétiques ont été réalisés pour chacun de ces trois bâtiments. L'analyse des consommations de ces bâtiments et les mesures réalisées à la caméra thermique ont permis d'appuyer la nécessité de rénover les isolations thermiques, les menuiseries ainsi que les systèmes de chauffage.

En 2021, **des travaux ont été menés** sur les enveloppes de la salle des fêtes et de la mairie, par une **isolation des plafonds et le changement des menuiseries de la grande salle**. Le CEP a accompagné ces travaux par une relecture technique des cahiers des charges, mais aussi sur le volet financier (Certificats d'Economie d'Energie, aides nationales et locales, dont le Plan de Relance).



## TRAVAUX D'ISOLATION ET MENUISERIES

La salle des fêtes a fait l'objet de travaux lourds de rénovation durant l'été afin d'améliorer son confort d'utilisation, notamment les performances thermiques des parois de la salle principale.

Les études énergétiques menées par le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) prévoient une **consommation énergétique divisée par 3** en tenant compte

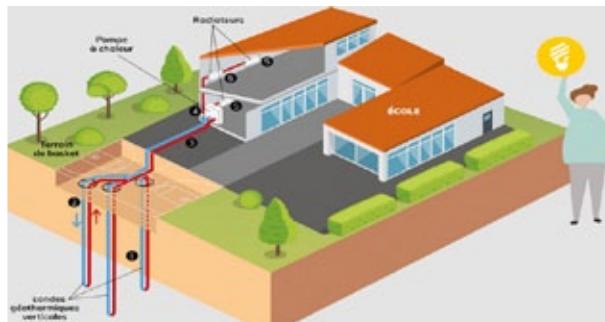
des travaux réalisés sur l'isolation et sur le remplacement du système de chauffage.

Les anciennes menuiseries en bois ont été remplacées par des menuiseries en aluminium avec double vitrage et profils à rupture de ponts thermiques. Un faux plafond avec une isolation en laine de roche de 20 cm a été mis en place. Ces travaux ont eu pour conséquence d'améliorer le fonctionnement des baies coulissantes et de traiter à la fois l'ambiance acoustique mais également l'esthétique en éclaircissant l'ambiance de la salle par l'utilisation de couleurs claires.

## PROJETS

Convaincue par les bénéfices environnementaux qu'offre le choix de la chaleur renouvelable (diminution des émissions de gaz à effet de serre, abandon du fioul) et par la sécurisation financière des charges liées aux fluides (tarif du bois plus stable et plus bas que l'électricité ou le gaz), la commune de Mons est en train d'étudier le **remplacement de la chaudière fioul de la salle des fêtes par une chaudière bois**. Ce projet est techniquement accompagné par la Mission Chaleur Renouvelable (financée par l'ADEME et la Région) et par le CEP.

D'autre part, le **projet de construction au sein du groupe scolaire** va permettre de transférer les classes préfabriquées, partie la plus énergivore du groupe scolaire actuel, vers un bâtiment neuf, bénéficiant des dernières normes thermiques et de ventilation. Le CEP et la Mission Chaleur Renouvelable ont proposé pour ce bâtiment une étude d'opportunité pour de la **géothermie**. Ce système devrait permettre d'assurer des conditions de confort tant en hiver par le chauffage, qu'en été par le **géocooling** (refroidissement passif) des locaux. Le CEP suit les différentes étapes du projet, et vérifiera, en fin de construction, l'atteinte des objectifs de consommation énergétique fixés.



bâtiments répondant à des normes vieilles de 20 ou 30 ans.

La consommation des bâtiments préfabriqués comportant 8 classes et la bibliothèque, représente plus de **50 % de la consommation globale du groupe scolaire**.

La construction du bâtiment en dur nous permettra de supprimer ces préfabriqués et donc de diminuer la consommation électrique. Le programme respectera la **nouvelle réglementation thermique RE2020** applicable aux bâtiments tertiaires à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Cette réglementation implique une isolation et une étanchéité à l'air renforcées de l'enveloppe du bâtiment, **une conception bioclimatique** pour tenir compte des apports solaires et le recours à des énergies renouvelables.

En complément nous viserons également la production d'électricité par la mise en place de **panneaux photovoltaïques en toiture** permettant d'obtenir **un bâtiment à énergie positive** et de produire également une partie de l'électricité nécessaire au chauffage des bâtiments existants. Ces dispositions devraient permettre de réduire la consommation d'électricité de plus de la moitié.

**Bernard PROUST,**  
Adjoint délégué au Patrimoine

# L'EXTINCTION NOCTURNE, C'EST PLUS QU'UNE QUESTION D'ÉCONOMIES

Au-delà de l'intérêt économique, l'extinction nocturne apporte bien d'autres avantages, notamment pour notre environnement et notre santé :

**★** Diminuer la pollution lumineuse atténue les conséquences néfastes sur la biodiversité que sont l'attraction ou la répulsion selon les espèces. Les insectes sont les plus nombreux à subir cette perturbation de l'alternance du jour et la nuit qui accentue leur déclin, menace ainsi toute une chaîne alimentaire et la pollinisation de certaines plantes. La flore aussi est impactée par cet éclairage nocturne qui masque les variations saisonnières de lumière naturelle, allant jusqu'à retarder la chute des feuilles des arbres en milieu urbain.

**★** Pour l'homme, un éclairage nocturne trop puissant et intrusif perturbe le sommeil et notre horloge interne, en bloquant la production de la mélatonine. L'extinction permet pour les amoureux du ciel de bénéficier de meilleures conditions d'observation de la voute étoilée.

**★** Ainsi, l'énergie non utilisée est réorientée vers d'autres usages bien plus profitables à la société qu'illuminer des rues désertes entre 1H00 et 5H30 du matin. Aussi, nous pouvons limiter nos moyens de production d'électricité qui impactent notre bilan carbone.

TRANSITION ENERGÉTIQUE,



Tous ces avantages compensent largement la gêne à la circulation nocturne des piétons et cyclistes, très faible sur cette tranche horaire. Quant à l'augmentation de l'insécurité, elle reste un sentiment que contredisent les chiffres de la gendarmerie et le vécu de la douzaine de communes de la métropole toulousaine, qui comme nous l'ont mis en application depuis plusieurs années.

**Espérons donc que cette pratique s'étende à toutes les communes de notre territoire pour la sauvegarde de notre environnement et nous permettre de revoir la voie lactée.**

Jean-Luc FABRE,  
Adjoint délégué à l'environnement

Depuis un an, nous achetons notre électricité sur le marché privé.

En 2019, la loi Énergie-Climat a contraint les collectivités locales à quitter le tarif réglementé de vente de l'électricité pour l'ensemble de leurs sites.

Pour répondre à cette obligation administrative, fin 2020, nous avons rejoint le groupement d'achat de l'UGAP qui est une centrale d'achat public généraliste. Ce nouveau marché nous a permis de bénéficier en 2021, d'une électricité moins chère que précédemment, tout en étant **garantie verte**.

Fin 2021, l'UGAP a relancé cet appel d'offres de fourniture d'électricité pour les trois prochaines années (2022 à 2024). Ce marché a été obtenu par le même attributaire : TOTAL ENERGIES

**FIN DU TARIF RÉGLEMENTÉ ET ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ**

La prévision du coût énergétique est aléatoire car, au-delà de la hausse des prix, de nombreux éléments peuvent impacter nos consommations :

- des variations climatiques
- des créations de locaux (salle Monac)
- des fermetures temporaires de locaux (confinement)

- des économies d'énergie dues aux travaux en cours (isolation et éclairage public à LED)

Dans ce contexte, l'accompagnement de notre conseillère en énergie partagé (CEP) nous permet de réaliser un suivi régulier des évolutions de consommation poste par poste, d'analyser les variations et de nous adapter afin de maîtriser au mieux cette dépense incontournable.

Jean-Luc FABRE,  
Adjoint délégué à l'environnement



L'ACHAT PUBLIC RESPONSABLE  
Proche, utile, innovant



# CONFÉRENCES ÉNERGIE

des 21 Octobre et 26 Novembre 2021

**La commune n'est pas la seule à devoir rénover son parc énergétique. La rénovation des habitations individuelles est elle aussi un enjeu économique et écologique puisqu'aujourd'hui, 25% des émissions de gaz à effet de serre sont dues aux bâtiments : c'est plus que l'industrie.**

C'est sur ce constat que la Région et Toulouse Métropole ont mis en place un réseau de 31 guichets uniques **RENOV'OCCITANIE** répartis sur l'ensemble du territoire régional, capable de vous écouter, de vous orienter et de définir avec vous la solution la plus adaptée pour la rénovation énergétique de votre habitat.

*Près d'une trentaine de personnes ont répondu présent. La richesse des débats a démontré un vif intérêt des participants sur ce sujet.*

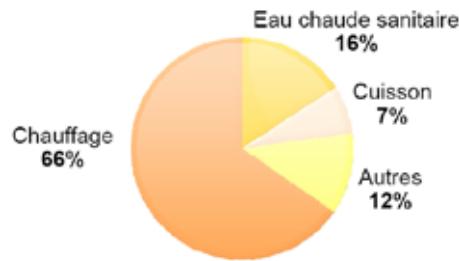
La réunion du 21 octobre, animée par Rémi GAYRARD, a exposé les solutions techniques et les énergies renouvelables.

Afin de faire bénéficier de ses conseils au plus grand nombre, le groupe « Energie » de la CEMTE (Commission Extra-Municipale Transition Ecologie) a organisé deux conférences animées par ces conseillers les 21 octobre et 26 novembre 2021.



## POURQUOI RÉNOVER ?

La répartition des consommations au sein de chaque foyer fait ressortir une part importante pour le chauffage. Elle représente en moyenne 1.600€/ménage/an soit 7% du budget des foyers et 1,2 tonne de CO<sub>2</sub> par habitant et par an.



## LES SOLUTIONS :

Le bioclimatisme est une démarche de bon sens qui s'inspire de la Nature : il convient de prendre en compte, à la construction, le relief et la végétation, l'orientation, les apports solaires.

L'isolation est la première amélioration à mettre en œuvre : qu'elle concerne la toiture, les murs, le sol, les fenêtres, c'est l'étape indispensable.

Suivant la théorie de la baignoire, le chauffage sert uniquement à combler les défauts de l'isolation.

Les constructions antérieures à 1975 consomment 6 à 8 fois plus d'énergie que les bâtiments construits après 2012. Il est donc impératif d'entreprendre en priorité la rénovation de ces anciennes constructions.



## LES CLÉS POUR RÉUSSIR SON PROJET

Le 26 novembre, Emilien DUVERT nous a présenté les différentes **clés pour réussir son projet** :

Il convient bien entendu de rénover dans le bon ordre en prenant en compte les défauts ou dégradations existantes.

Choisir entre une rénovation au coup par coup qui sera forcément longue et chère et la rénovation globale plus efficace.

## LES OUTILS

**Différents outils sont à votre disposition pour réaliser une simulation financière :**

**ECORENOVER** : construction d'un plan de financement

**THERMIX** : simulation des systèmes de chauffage

Bien entendu, les intervenants du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) et les professionnels du bâtiment agréés RGE ([www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel](http://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel)) peuvent également vous accompagner.

Sans oublier le guichet **Renov'occitanie** -> [www.infoenergie-toulousemetropole.org](http://www.infoenergie-toulousemetropole.org).

Ce guichet reste disponible pour chacun d'entre vous qui souhaiterait se lancer dans une rénovation ambitieuse. Il est en mesure de vous proposer audit énergétique, rapport, plan de financement jusqu'à l'accompagnement des travaux et l'examen des devis.

Ces 2 conférences furent riches en échanges et extrêmement conviviales du fait de la qualité des intervenants. Si vous souhaitez vous impliquer plus grandement dans les domaines de l'énergie, n'hésitez pas à rejoindre notre groupe pour ses futures réunions. Notre chantier pour 2022 sera placé sous le thème du Photovoltaïque.

Le projet doit être appréhendé comme un investissement équilibré au fil des années. **La rentabilité d'une rénovation basse consommation repose sur 2 critères :**

- Les économies de charge (facteur 3 à 5)
- La valeur immobilière ajoutée du bien (10%)

## LES AIDES FINANCIERES

**Le dernier sujet abordé concerne les différentes aides financières et les dispositifs propres à chaque profil :**

Pour les foyers très modestes ou modestes, ceux-ci peuvent prétendre aux aides de l'ANAH et à l'Eco chèque logement.

Pour l'ensemble des foyers la liste des aides est pléthorique :

- MaPrimeRénov' (MPR) de l'ANAH
- Certificats d'Economies d'Energie (CEE) des fournisseurs d'énergie
- Offre Renov'Occitanie (Offre R'Oc) de l'AREC
- Prime éco-rénovation (Prime TM) de Toulouse Métropole
- Prime solaire photovoltaïque de Toulouse Métropole
- Éco-prêt à taux zéro (ÉcoPTZ) des banques
- TVA à 5,5% appliquée par l'artisan

Pour toute information, merci de nous contacter à :

j.galinon@mairie-mons.com

**Jérôme GALINON,**  
Conseiller Municipal, membre de la commission Environnement et de la CEMTE groupe Energie

## Tous mobilisés pour lutter contre

### le Moustique Tigre !

Depuis fin 2020, la municipalité, épaulée par les citoyens et élus de la commission extramunicipale transition écologique, a souhaité mettre en œuvre un plan d'actions afin de limiter les nuisances occasionnées par l'arrivée du moustique tigre dans notre village :

- Formation des élus et agents municipaux à la détection et au traitement de sites de ponte (juin 2021)
- Sensibilisation et accompagnement des Monsois dans la détection et l'élimination des sites de ponte dans l'espace privé (articles dans le Mons Info et sur le site internet, visioconférence en mai, animation scolaire en juin et stand d'information pour le forum des associations en septembre).
- Constitution d'une « Brigade du Tigre »



#### Actions menées par la BRIGADE



Composée aujourd'hui de 11 Monsois volontaires, la brigade s'est réunie à 2 reprises avec l'aide du CPIE (en juin puis en octobre), pour réfléchir, prioriser et mettre en place des actions concrètes et participatives.

**Elle a ainsi initié en 2021 une campagne de piégeage expérimental à l'échelle du village** avec l'installation d'une dizaine de pièges pondoirs sur l'espace public avec pour objectif de tester l'efficacité de ces pièges (économiques, sans émission de CO<sub>2</sub> ni consommation d'électricité) mais également de localiser des secteurs et périodes de recrudescence de moustiques.

#### Les résultats ont été plutôt satisfaisants !

De nombreux Monsois ont pris des informations auprès de la mairie. Le piégeage ciblé, simple et efficace, a permis de diffuser très localement les bonnes pratiques à tenir mais également de localiser des spots qui ont rapidement été éliminés grâce aux bénévoles et aux agents (cimetière, coffrets télécom...).

**Un suivi important a également été mené autour des cours d'eau, fossés et bassins d'orage. Très peu de larves ont été détectées lors des visites confirmant la faible attractivité de ces milieux.** Des travaux ont été menés cet hiver, en particulier à Cantalauze, chemin de la Briquette-rie, afin d'assurer la fonctionnalité hydraulique et écologique de ces ouvrages.



#### Un plan d'attaque pour 2022 ?

La brigade planche depuis cet automne au plan d'actions à mener dès le printemps. En ligne de mire : une communication élargie, la poursuite du piégeage sur l'espace public et la mise en place d'un achat groupé de pièges pondoirs... **parce qu'on a tous un rôle à jouer pour limiter les nuisances !**

**POUR PARTICIPER AUX ACTIONS DE LA BRIGADE ET CONSULTER LE BILAN DES ACTIONS 2021, contactez Mickaël Nicolas, élu en charge du projet**  
**>> [m.nicolas@mairie-mons.com](mailto:m.nicolas@mairie-mons.com) OU consultez le site internet de la mairie, section Environnement.**

**Mickael NICOLAS,**  
Conseiller municipal délégué à l'environnement et membre de la CEMTE





# Promenons-nous ... dans les bois



## De nouveaux chemins pour une balade en pleine forêt

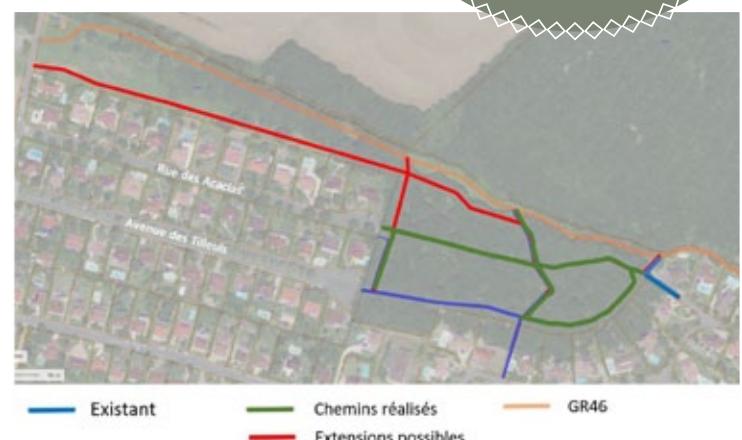
Nous avons un bois de feuillus de plus de 3 hectares au cœur de Mons, propriété de la commune depuis la création du lotissement « Bois de Souleilla ». Souvent nommé ainsi sans que l'on sache exactement pourquoi, il était auparavant, appelé « bois de Miaillé », nom de la métairie voisine à laquelle il était rattaché.

Jusqu'à présent seule une partie du chemin reliant l'avenue des tilleuls à la rue du château de Mons était utilisée par les promeneurs. Le reste, très embroussaillé, rendait sa traversée délicate.

Afin de permettre une circulation plus aisée, nous avons donc procédé à la création de passages complémentaires en fin d'année dernière. Ainsi, vous pouvez aujourd'hui profiter, seul ou en famille, de plus de 600 mètres de parcours en milieu forestier.

Grâce à plusieurs liaisons avec les chemins et rues environnantes, les secteurs de Cantalauze, avenue des tilleuls / rue des acacias et Pamparé, Monac et Souleilla sont reliés, à pied ou à vélo, sans passer par le centre du village.

Selon la fréquentation et l'appropriation de cet espace naturel par les promeneurs ou tout autre utilisateur respectueux, nous pourrons envisager des circuits complémentaires ou des bancs pour mieux profiter de ce lieu si différent mais tout proche de nos habitations.



Gesse – © M. Nicolas



Fragon – © M. Nicolas



Houx – © M. Nicolas

**Jean-Luc FABRE,**  
Adjoint délégué à l'environnement

## ELECTION

## Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

"Ma voix pour mon village !"



Le jeudi 16 décembre dernier, les enfants du CMEJ ont été élus pour un mandat de 2 ans.

Le nouveau conseil se compose donc des 6 membres suivants :

- Maëlice DELPORTE (CM1)
- Victor NICOLAS (CM1)
- Albane DU BERNARD (CM2)
- Nolan METILLON (CM2)
- Sophie PENTIER (6ème)
- Clément DOUZAIN-DIDIER (6ème)



Les enfants débordent d'idées. L'année sera riche !

Frédérique LION,  
Adjointe déléguée à l'Enfance  
et Petite Enfance



Nos assista

Mini  
m  
o  
n  
s



Nous sommes heureux de vous annoncer que l'association des assistantes maternelles «Les Mini-Mons» fête ses 10 ans d'existence !

10 ans autour du bien-être des enfants, de leur sociabilisation, et leur éveil de 0 à 3 ans, nous les accompagnons jusqu'à leur entrée en maternelle.

C'est dans cet esprit que nous continuerons 10 ans encore avec la passion et la bienveillance qui nous animent !

Aude, Claudine, Janique, Isabelle et Nathalie Les Mini-Mons, Association d'assistantes maternelles agréées indépendantes.



## APE

### « les P'tits Monsois »

C'est avec un immense plaisir que l'équipe de l'**APE « Les P'tits Monsois »** a pu organiser quelques événements festifs fin 2021 !

Une joie de rassembler et de faire plaisir aux enfants à travers les actions suivantes : participation au **cross de l'école** en offrant une collation aux enfants le 20 octobre, organisation de la **fête d'Halloween** le 31 octobre, organisation du **marché de Noël** conjointement avec nos amis du Comité des fêtes où les enfants ont notamment pu aller à la rencontre du Père Noël !

Ces manifestations ont permis de reverser des fonds à l'école. L'APE a ainsi renouvelé l'**opération solidaire avec la boulangerie Bijou**, régalant petits et grands monsois au mois de novembre ainsi que la **vente des sapins de Noël**, qui connaît toujours un beau succès !

**L'association est donc fière d'avoir remis un don de 500€ à la coopérative scolaire.**

Des moments festifs et conviviaux qui prennent d'autant plus de sens et d'importance actuellement.

**Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos prochains rendez-vous :**

**CONTACT :**  
ape.ptits.monsois@gmail.com

- **12 ou 13 mars : Carnaval**
- **9 avril : Pâques**
- **1er juillet : Grande Tablée**

## nts maternels



### A cœur joie

Projet collectif ...

Les enfants de l'association des assistants maternels « **A cœur joie** » et les enfants de l'ALAE de l'école maternelle de Mons, ont réalisé les décos des sapins de noël des commerçants et de la mairie. Parmi ces réalisations, beaucoup de décos ont été réalisées à partir d'éléments ramassés lors de balades sur les chemins du village.

Sophie, Camille, Bérangère et Jérôme



## SPECTACLE de NOËL aux enfants de l'école



Pour terminer l'année en beauté, la **Municipalité a offert aux enfants de l'école le spectacle de Noël**. Pour respecter le non-brassage des groupes, trois séances ont été données le 14 décembre à la salle des fêtes.

Le marionnettiste du Théâtrivore a présenté son spectacle « **Histoire extraordinaire des animaux et des oiseaux** », mélange de marionnettes et d'ombres chinoises, spectacle poétique pour tous les enfants.

## LA FIBRE À MONS

**Nous y sommes !!! Compte tenu des chiffres atteints, nous pouvons dire que Mons est une ville fibrée !!!**

En finalisant le raccordement des maisons du secteur Monac, le projet a été achevé dans les délais impartis. En effet, à ce jour, plus de 98% des adresses de Mons sont éligibles à la fibre. Plus de 65% des foyers éligibles ont déjà profité de cet avantage technologique en souscrivant une abonnement fibre auprès de leur opérateur. Les nouvelles technologies, les besoins multimédias de plus en plus exigeants en débit Internet, l'arrivée massive du télétravail à cause de la pandémie..., rendent indispensables cet accès à haut débit.

Le 18 Novembre dernier, Yvon CARISTAN, de la société **XP Fibre**, en charge de la coordination de ce projet de connexion de Mons à la fibre, a remis officiellement à notre village le trophée de village fibré.

C'est une étape importante pour notre commune, qui la rend encore plus agréable et attractive pour nos habitants. Pendant cette réunion, Arnaud SAUGERAS, habitant de Mons, a témoigné du bénéfice de la fibre pour son activité personnelle et professionnelle dans la presse écrite. Nous espérons que nombreux de Monsois partagent cet avis !

Pascal NICOLAS,  
Conseiller municipal, membre de la  
commission communication



## VOIES METROPOLITAINES

Deux événements exceptionnels ont provoqué une dégradation accélérée des voiries métropolitaines qui desservent notre commune.

- **Le chantier d'exhaussement des terres de la route de Gauré**, terminé courant 2021, a augmenté le passage du nombre de camions sur la route de Gauré et la route de Mons à Drémil (**M50 et M66**). Certains jours, plus de 100 camions remplis de terre ont été comptés. Dès le début de la rotation de camions, la commune de Mons a alerté les services de la métropole en charge des voiries, des incidences de ce trafic sur la qualité des revêtements. Lorsque le chantier s'est terminé, une rencontre avec le directeur des infrastructures routières et un courrier au vice-président de la métropole nous ont permis d'obtenir un engagement écrit de l'inscription au budget 2022 de la réalisation des travaux de réfection sur ces 2 voies.

- Pendant la réalisation des travaux de recalibrage de la route de Flourens, la **M50d**, longeant la Seilhonne en bas de Mons, a été empruntée comme itinéraire de déviation. Le trafic a été augmenté de manière significative et en particulier par les véhicules lourds et les bus, nécessitant pour se croiser de mordre sur les bas-côtés et engendrant des affaissements dangereux pour les usagers. Les services de la métropole nous ont confirmé que cette route, située sur la commune de Flourens, sera refaite dès la fin des travaux dans le courant de l'année.

Nous avons demandé au même service voirie de Toulouse Métropole, d'étudier une solution pour améliorer les conditions de sécurité du carrefour situé devant le Poney Club de Flourens, entre les **croisements de la M50 D et de la M57**, en direction de Quint-Fonsegrives. Des accidents se produisent régulièrement par une absence de visibilité en venant de Flourens et de Quint-Fonsegrives.

**Bernard PROUST,**  
Adjoint délégué au Patrimoine

# DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

À compter du 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme directement sur le portail dématérialisé : DEMAT'Urb@nisme dont le lien est également sur le site de la commune :

<https://mairie-mons.com/demarches-et-services/demarches-urbanisme/>

Ce service fonctionne pour toutes les demandes :

- **Permis d'aménager** (PA) : création de lotissement
- **Permis de construire** (PC) : nouvelles maisons, agrandissements de plus de 20m<sup>2</sup>, changements de destination...
- **Déclaration préalable** (DP) : agrandissements de moins de 20m<sup>2</sup>, abris de jardin, piscines, clôtures, ravalements ou modification de façades ...
- **Permis de démolir** (PD) : démolition d'une construction
- **Certificat d'urbanisme** (CU) : document demandé lors de vente par les notaires, information des règles d'urbanisme en vigueur

Si vous avez des difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous avec le service Urbanisme :

[urbanisme@mairie-mons.com](mailto:urbanisme@mairie-mons.com)

Vous trouverez également toutes les informations nécessaires sur le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

N'hésitez pas à consulter les fiches pratiques disponibles sur le site de la commune.

Nelly DESSARPS,

Responsable de l'urbanisme, des services techniques et des espaces verts

## CONCERTATION RELATIVE À L'ÉLABORATION DU NOUVEAU PLUi-H

Par délibération du Conseil de la Métropole en date du 10 février 2022, Toulouse métropole a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat - PLUi-H, et a ouvert la concertation avec le public.

### Objectif :

Permettre aux habitants de s'exprimer sur les enjeux du PLUi-H en matière d'aménagement de l'espace, la gestion économe de l'espace et des ressources, la mobilité, le développement économique et l'habitat.

### Quand ?

Deux temps de présentation et d'échanges seront organisés. Ils seront suivis de réunions de restitution et de débats en visioconférence :

■ du 7 au 24 mars 2022, une série de rencontres sur l'espace public lors de la phase de diagnostic du territoire métropolitain, des enjeux du projet d'aménagement et de développement durables,

■ fin 2022 – début 2023, un atelier sera organisé dans chacun des secteurs territoriaux de la métropole.

Votre territoire  
se construit  
avec vous.  
Partagez  
votre avis

Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal  
et Habitat



Au cœur de  
vos quotidien  
toulouse  
métropole

### Comment participer ?

>> Le dossier de concertation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)

>> et un registre papier

sont mis à disposition dans les mairies des communes de TM ainsi qu'au siège de la Métropole.

Chacun peut, au choix, consigner ses observations :

- sur le registre papier
- sur le registre dématérialisé et sécurisé accessible via la plateforme je participe, sur le site internet de Toulouse Métropole [www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr), et accessible 7j/7j et 24h/24h.
- par courrier postal (posté au plus tard le 24 mars) : en écrivant à Monsieur le Président de Toulouse Métropole, Toulouse Métropole - Direction de l'Urbanisme - Service Planification Urbaine 6, Rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse Cedex5, et en précisant sur l'enveloppe « Concertation préalable PLUi-H »

### Rencontres du secteur

Mardi 16 mars

>> MATIN

1-Centre ville de Balaïtous au marché

2-Métro Balaïtous Gramont

>> APRÈS -MIDI

1- Centre ville de Quint-Fonsegrives, Route de Castres

2- Centre ville de Orens-de-Gameville, à proximité de la Mairie

3- Centre ville de Dremil Lafage, à proximité de la Mairie

### Calendrier :

La concertation est ouverte pendant toute la durée de l'élaboration du projet de PLUi-H et sera clôturée au moins 90 jours avant l'arrêt du projet.

## Le foyer rural a fêté ses

40  
ans

**Depuis quatre décennies, onze présidents, depuis quatre décennies, onze présidents, entourés de nombreux bénévoles, se sont relayés pour proposer aux monsois des activités de loisirs riches et variées, permettant aux jeunes ou plus âgés, de s'épanouir et de se rencontrer dans la bonne humeur !**

Pour marquer cet évènement, la députée Corinne VIGNON a remis la médaille de l'Assemblée nationale à son actuel président, Jérôme DAUBIGNY. Les Conseillers départementaux Sophie LAMANT et Jean Baptiste DE SCORAILLE sont venus honorer de leur présence la cérémonie, et une plaque a été apposée sur les murs de la salle des fêtes.



Le premier président de cette association, César ZARCONE, présent pour cet évènement, a pu rappeler la volonté des créateurs de l'époque, « faire que Mons ne soit pas un village dortoir ». **En 1981, la commune avait alors 640 habitants, contre 1850 aujourd'hui.**

## Repas des ainés 2022

### Joie et espoir au repas des ainés

Pour cette année particulière qui faisait suite à une année de disette, le CCAS a présenté sa nouvelle organisation, issue des élections municipales de 2020.

Après plusieurs annulations, nos anciens ont pu, le samedi 11 décembre 2021, se réunir autour d'un repas. Cet événement a pu profiter d'un allégement préfectoral qui a autorisé ce type de rassemblement sous certaines conditions, strictement respectées par les convives.

Dans la salle des fêtes récemment rénovée, 90 personnes ont pu profiter d'un repas et d'un spectacle.

Le CCAS n'a pas oublié nos 20 anciens ne pouvant se déplacer et le même repas leurs a été amené à domicile. Cet après-midi s'est déroulée dans une atmosphère festive où la joie de se retrouver s'est systématiquement affichée.



L'Excellent repas a été suivi d'un spectacle à forte connotation cabaret, pendant lequel deux danseuses et une chanteuse dotée d'une voix exceptionnelle, nous ont transmis une bonne dose d'espoir et d'énergie.

Remerciements à notre traiteur pour la qualité de sa prestation et à notre partenaire événementiel pour le professionnalisme des artistes présents.

Un immense merci aux bénévoles membres du CCAS ou pas qui ont permis la mise en place et le bon déroulement de cet après-midi et plus particulièrement à Hélène CAMPLO-ROBERT qui malgré le passage de témoin à la vice-présidence du CCAS a tenu de main de maître cet événement.

Les membres du CCAS ont particulièrement apprécié la présence de Madame le Maire malgré des circonstances particulières pour elle ainsi que le passage de notre conseillère départementale Sophie LAMANT.

A l'année prochaine !

**Jean-François SOLA,**  
Conseiller Municipal,  
vice-président du CCAS



Depuis, le Foyer a bien grandi. Il compte aujourd’hui une grande variété d’ateliers et propose de nombreuses animations avec des nouveautés comme le Noël des adhérents, les Boîtes de Noël, le prochain Trail de Mons 31...

**26**  
ateliers

En tant qu’ancienne présidente, j’ai à cœur, de féliciter les membres de l’équipe actuelle pour toutes les actions menées qui donnent vie à notre village. Je les remercie à nouveau avec tous les bénévoles associatifs de la commune, pour l’investissement et la persévérance dont ils font preuve sans relâche, dans le contexte de crise, si particulier, que nous connaissons.

#### Longue vie aux associations !

**Véronique DOITTAU,**  
Maire de Mons,

## les présidences du foyer rural de Mons depuis 1981 :

**César ZARCONE**  
(1981-1985)  
**Bernard BOUGUE**  
(1986-1987)  
**Marie MUNSCHE**  
(1988-1989)  
**Martine LACHEVRE**  
(1990-1997)  
**Véronique DOITTAU**  
(1998-1999)  
**Laurence DAMIANI**  
(2000-2001)  
**Véronique DOITTAU**  
(2001-2002)  
**François CEREDE**  
(2003-2005)  
**Véronique DOITTAU**  
(2006-2007)  
**Gérard GUILLOT**  
(2007-2008)  
**Anne DEVIGNOT**  
(2008-2010)  
**Frédérique LION**  
(2011-2018)  
**Jérôme DAUBIGNY**  
(2019-...)

## Automn'Art 2021 : Une très belle exposition !

**Un village de 1800 habitants qui recense 11 artistes qui veulent bien exposer leurs œuvres au regard des autres, c'est quand même exceptionnel ! Cela s'est réalisé à Mons à l'occasion de l'édition 2021 d'Automn'Art qui a eu lieu en novembre !**

Nous voulons remercier les peintres, sculpteurs et dessinateurs qui se sont prêtés à ce jeu ! La diversité de leurs talents, de leurs styles et de leurs techniques ont permis aux Monsois de découvrir la richesse des artistes de leur village.

L'intérêt de cette manifestation est, aussi, de provoquer de belles rencontres entre artistes.

En un jour et demi, 136 visiteurs ont été invités à exprimer leur coup de cœur.



## La cabane à livres

Tout le monde connaît la cabine téléphonique située sur la place du presbytère. Cette cabine est hors service depuis plusieurs années. Durant le dernier mandat, nous avions souhaité garder ce vestige, en souvenir d’une époque où la technologie du téléphone portable n’était pas encore développée et ne faisait pas partie intégrante de nos vies. L’idée était de l’aménager en cabane à livres pour qu’elle devienne un élément constitutif de notre patrimoine.



**L'IME de Mons, Institut médico-éducatif** qui accueille des adolescents déficients intellectuels ou présentant des troubles du spectre autistique, s'est emparé du sujet. Les jeunes ont travaillé sous la houlette de Joël GALINIER, à la restauration et à la fabrication d'étagères. Plusieurs ateliers de l'établissement participent à ce projet.

Nous avons accueilli ce partenariat avec beaucoup d'enthousiasme !

Nous travaillons, en parallèle, avec la **Bibliothèque de Toulouse** pour la fourniture d'un fond de livres enrichi.

**Erick LE GALL** a remporté la mise avec son œuvre captivante, « Regard », dans le genre street art (acrylique, bombes, encre). Nous connaissons Erick Le Gall pour ses magnifiques sculptures, il s'est tourné vers la peinture avec un incroyable talent. Nous lui adressons toutes nos félicitations !

Dans un tout autre style, **Francine JAMOIS** a obtenu la 2ème place avec son tableau très poétique de « La tristesse de la lune » (acrylique). Bravo à elle !

Il faut noter que cette année, les votes se sont beaucoup répartis parmi les artistes. On peut en conclure qu'il y en a eu pour tous les goûts et toutes les sensibilités.

Nous avons reçu, le lundi matin, les écoles maternelles et primaires. C'est à chaque fois un grand plaisir, de voir les regards émerveillés des enfants plonger dans les œuvres. Ce moment attendu et apprécié des artistes leur permet de répondre à la curiosité des enfants.

Nous souhaitons encore beaucoup d'inspiration aux artistes pour leurs prochaines créations et nous leur donnons rendez-vous en 2023 !

**Françoise GARRIGUES,**  
Conseillère Municipale déléguée à  
la commission Vie de village

## La vie du marché

Fin novembre, le **comité des fêtes** s'est invité sur le marché pour proposer une dégustation de vin nouveau et de châtaignes. Merci à eux pour ce bon moment de convivialité. Nous en avons bien besoin en ce moment !

En décembre, « **Coup de Théâtre** » est venu lire des contes de Noël dans un décor enchanteur. Un très joli moment, apprécié autant par les petits que par les grands. Merci « Coup de Théâtre » !



### >> LES NOUVEAUX STANDS <<

*Tous les vendredis*



**Nicolas et Fabienne**

« Les jardins de Nicolas »

L'exploitation de Nicolas est à Bourg Saint Bernard. Il travaille en agriculture raisonnée. Ses produits sont de saison et très frais. En complément, il nous propose aussi des fruits et légumes qui ne sont pas de sa production avec une offre en bio.

**Julie** nous propose des pâtes fraîches faites maison

Tous les Vendredi 16h-19h



*Une semaine sur 2*



**Catherine** représente le

« **GAEC La vie bio** » avec des œufs bio, du poulet et depuis peu porc gascon bio.



**Antranich**, traiteur libano-syrien.

Cuisine maison. Que des produits bons pour la santé !

*Une fois par mois*



**Louise** vend des produits bio parfumés avec les plantes aromatiques et médicinales de sa propre production (sirops, vinaigres, sels, tisane, gomasio...)

**PLANNING du MARCHÉ**  
disponible sur le site de la mairie,  
dans la vitrine du marché et sur la  
page Facebook  
« **Marché Mons Haute-Garonne** »

# De la terre aux papilles :

## L'agriculture, un métier aux multiples facettes

Nous souhaitons, dans ce numéro faire un focus sur nos boulanger, MARIE & LÉO, présents sur le marché depuis sa création. Nous leur sommes très reconnaissants de leur fidélité.



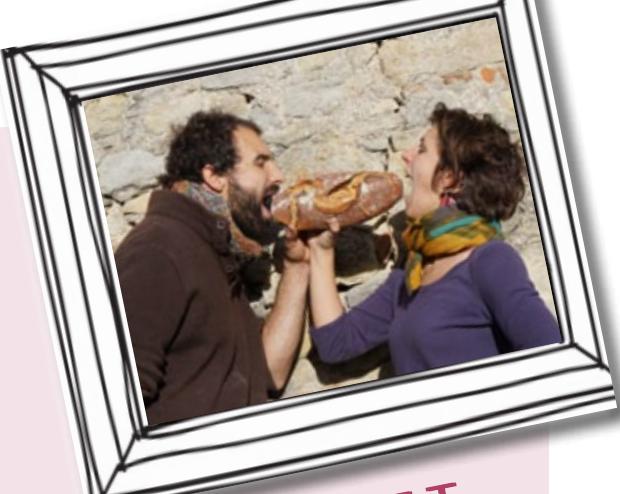
*Notre ferme est un tout, les différents ateliers se complètent. Par exemple, les vaches mangent le son, issu de la mouture du blé et le tourteau, issu de la pression du tournesol et de la camelaine ; elles produisent du fumier qui enrichit nos terres.*

Afin d'améliorer la qualité de nos sols et pour éviter les maladies ou salissements, nous cultivons dix espèces différentes en alternance sur les parcelles : toutes ces espèces sont destinées à des usages différents et complémentaires...

Ces ateliers, de la production à la vente en passant par la transformation, sont aussi des sources permanentes d'interactions avec de nombreux interlocuteurs locaux : collègues agriculteurs, bouchers, municipalités et organismes publics, associations de producteurs ou de consommateurs, collègues et clients de marché...

*Notre objectif est de produire, dans le respect de notre environnement écologique et social, des produits de qualité : sains et savoureux !*

*Bon appétit ! »*

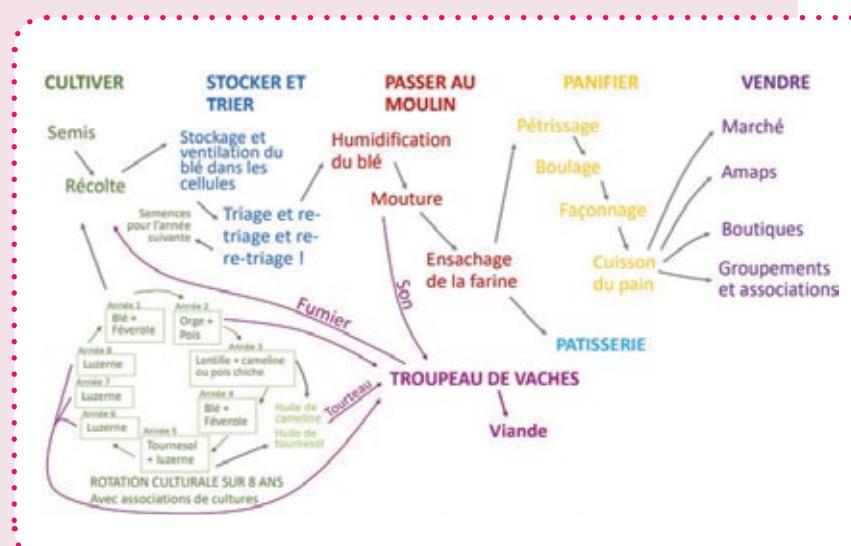


# PORTRAIT

Marie et Léo, pouvez-vous nous présenter votre exploitation ?

« Installés depuis 2017 à Puylaurens, nous sommes deux jeunes agriculteurs bio. Nous travaillons une centaine d'hectares et nous élevons une vingtaine de vaches Aubrac dans le respect des cahiers des charges « Agriculture biologique » et « Nature et Progrès ».

Nous écrasons notre blé dans un moulin à meule de pierre. Avec cette farine, nous produisons du pain au levain, des sablés ou encore des brioches. Nous proposons de la viande bovine, environ une fois par mois. Nous produisons aussi des légumes secs, comme des lentilles et des pois chiches, de l'huile issue de nos tournesols et notre camelaine pressés à froid à la ferme.



DES GRAINES DANS LE VENT  
Lieu-dit En Banquet  
81700 PUYLAURENS



## Vœux des conseillers départementaux



Le contexte compliqué dans lequel nous évoluons au quotidien ne nous permet pas les échanges habituels. En revanche, nous avons espoir dans le futur c'est pourquoi nous vous souhaitons une année 2022 débordante de vie, de bonheur et de réussite.  
« Ce ne sont pas les années qui comptent dans votre vie, mais la vie dans vos années » Abraham Lincoln

SOPHIE LAMANT & JEAN-BAPTISTE DE SCORRAILLE

*Continuons d'agir ensemble !*



## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, le 10 ET 24 AVRIL 2022

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, les 12 ET 19 JUIN 2022

*Pensez à vous inscrire !*



Il n'est pas trop tard pour vous inscrire sur les listes électorales !

>> Vérifiez votre inscription sur les listes électorales : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

>> Pour vous inscrire suite à un déménagement, choisissez votre démarche :

- en ligne sur le site : <https://www.service-public.fr>
- en mairie : avec carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ou ayant expiré depuis moins de 5 ans et justificatif de domicile de moins de 3 mois

>> Demande d'inscription à déposer au plus tard :

- le vendredi 4 Mars 2022 pour les présidentielles
- le vendredi 6 Mai pour les législatives.

Vous pouvez donner votre procuration à un électeur inscrit sur une autre commune !



- votre mandataire doit être inscrit sur une liste électorale
- il doit se déplacer dans votre commune pour voter à votre place.

>> PROCEDURE CLASSIQUE avec un formulaire papier à déposer à la gendarmerie ou commissariat

>> TELESERVICE en ligne [ma.procuration.gouv.fr](http://ma.procuration.gouv.fr)

L'électeur doit se déplacer dans un commissariat ou une gendarmerie pour faire vérifier son identité.  
Le mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration.

# ANIMAUX de compagnie dans notre village

En France, près d'un foyer sur deux possède au moins un animal de compagnie. A Mons, nos amis à quatre pattes sont nombreux ; être propriétaire d'un animal nécessite de respecter quelques règles concernant :



## Les chiens :

- Ne pas laisser son chien divaguer. L'animal pourrait causer un accident de la circulation, mordre ou apeurer des jeunes passants,
- Maîtriser les aboiements intempestifs et répétés, gênants pour le voisinage,
- Maintenir une distance raisonnable entre les clôtures et l'espace public pour éviter les poursuites de promeneurs,
- En promenade, tenir son chien en laisse et ramasser ses déjections.
- A cela s'ajoutent des obligations spécifiques relatives aux chiens susceptibles d'être dangereux.



## Les chats :

Il est fortement conseillé de stériliser les chats pour limiter les portées « sauvages ».



## La basse-cour :

Un recensement des détenteurs non commerciaux de volailles élevées en extérieur (basse-cour) est organisé dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, notamment l'influenza aviaire.  
>> Plus d'information en mairie ou sur le site du ministère de l'agriculture.

## LE PIÉGEAGE ILLÉGAL

Dernièrement, après plusieurs jours de recherche, le chat d'une famille Monsoise a été retrouvé mortellement piégé dans un collet. Alertés par les propriétaires, le Président de l'association de chasse de Mons et la Gendarmerie de Balma se sont rendus sur les lieux. Une enquête a été ouverte.

**La municipalité déplore cet incident et rappelle que l'utilisation de pièges est strictement encadrée par la loi** (Article R427-16 du Code de l'Environnement et articles I et II de l'arrêté ministériel du 29/01/2007).

## CONTACT UTILES

**Refuge SPA – Fourrière Animale de Toulouse :** 05.61.47.60.00  
**Ecole du Chat Libre de Toulouse :** www.le-chat-libre.com  
**Urgences vétérinaires :** 3151 (appel gratuit)  
**Pour faire identifier votre animal :** identifier-mon-animal.fr/

## TRIBUNE DES ÉLUS D'OPPOSITION

### STUPEFACTION

Nous apprenons que la mairie envisage de vendre et lotir le terrain municipal de 4000m<sup>2</sup> situé à l'entrée du village, ainsi que l'espace vert du lotissement de 1500 m<sup>2</sup> qui jouxte ce terrain.

Rappelons que ce terrain a été donné à la commune de Mons en 2009, sous l'ancienne municipalité, compte tenu des rapports cordiaux avec les propriétaires. Comme indiqué dans l'acte de cession, ce terrain a été cédé à la commune pour des équipements collectifs et d'intérêt général. La vente envisagée est donc illicite. Les colotis et riverains ont déposé une pétition en Mairie contre la vente de l'espace vert.

Nous mènerons, avec les colotis toutes les actions nécessaires pour empêcher cette vente.

**Etat des voiries :** nous avons soulevé l'état calamiteux des voiries devenues très dangereuses nous étonnant de l'inaction de la Mairie envers la Métropole dans les opérations urgentes à mener sur Mons. Un engagement sur une réfection de ces voiries durant l'année 2022 nous a été donné par l'Adjoint en charge de la voirie. Nous en prenons acte.

**Ordures ménagères :** Certains ont été surpris que nous n'ayons pas été im-

pactés par la grève des éboueurs. En effet sur Mons et quelques communes voisines, c'est une société privée qui intervient et non pas la régie de la Métropole.

**Covid 19 :** Merci aux infirmières de Mons qui ont pris l'initiative de proposer aux Monsoises et Monsois de se faire tester sans rendez-vous à la salle des Fêtes mise à leur disponibilité par la Municipalité.

**Malika BAREIL - Anne DEVIGNOT - Gorges HENRY - Jean Claude LAFFONT**  
Conseillers municipaux d'opposition  
**Contact :** mons.autrement@orange.fr



## Foyer rural

Samedi 4 décembre, Corinne VIGNON, Députée, nous a remis la médaille de l'Assemblée Nationale pour les 40 ans du Foyer de Mons, en présence des anciens présidents dont César ZARCON (le fondateur du Foyer de Mons), l'équipe municipale avec Véronique DOITTAU, Sophie LAMANT conseillère départementale et de nombreux invités.

Dimanche 5 décembre, la team s'est mobilisée pour organiser **le premier Arbre de Noël** à l'attention de tous les adhérents du foyer et de leurs familles. Pour l'occasion, la salle des fêtes a été relookée grâce à une décoration de noël magique.

**Plus de 250 personnes ont répondu présents à l'événement.**



Les enfants ont pu profiter de la présence de Nico et Neige (les mascottes du Père Noël), de Marie qui leur offrait des sculptures de ballon, et bien sûr du Père Noël en personne. Crêpes, café, grenadine à volonté... ont régalé les petits gourmands. L'après-midi s'est achevée par un spectacle de magie pour toute la famille. Certains petits chanceux ont gagné des peluches géantes grâce au tirage au sort de leurs lettres et dessins adressés au père noël.

Nous étions ravis de vous retrouver dans un contexte si particulier.

A très vite  
La Team du Foyer



Dimanche  
**27 MARS**  
**10H00**

Zumba party dans la salle des fêtes avec Sabrina & Vanessa Entrée : 10€  
2 heures de folie aux profit des restos du cœur. Venez nombreux !

Dimanche  
**27 MARS**  
**14H30**

Loto dans la salle des fêtes au profit des restos du cœur  
Nombre de place limité !

Sam. et Dim.  
**2 ET 3 AVRIL**

Collecte à domicile et dans la salle Monac avec le Club Ado et Ados&co  
Soyons généreux !

**Nous vous donnons rendez-vous pour soutenir les Restos du Coeur**

en complément à la vente.  
Toute aide sera la bienvenue.

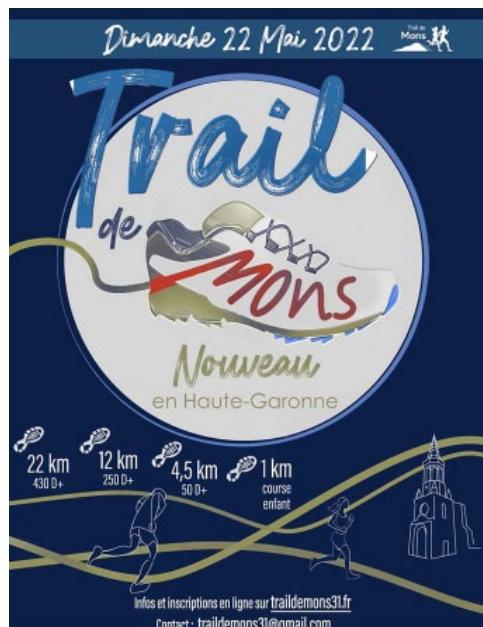
## Course pédestre : TRAIL DE MONS

La course de Mons revient cette année sous une nouvelle appellation : **le trail de Mons**.

Venez nombreux **dimanche 22 mai 2022** pour participer ou assister à cet événement. Trois distances sont au programme en plus de la course des enfants.

**Les organisateurs sont à la recherche de bénévoles pour aider à l'organisation.**

**Si vous êtes disponible,** contactez Arnaud Saugeras au 06 25 73 00 57 ou envoyez un mail à [tralldemons31@gmail.com](mailto:tralldemons31@gmail.com)

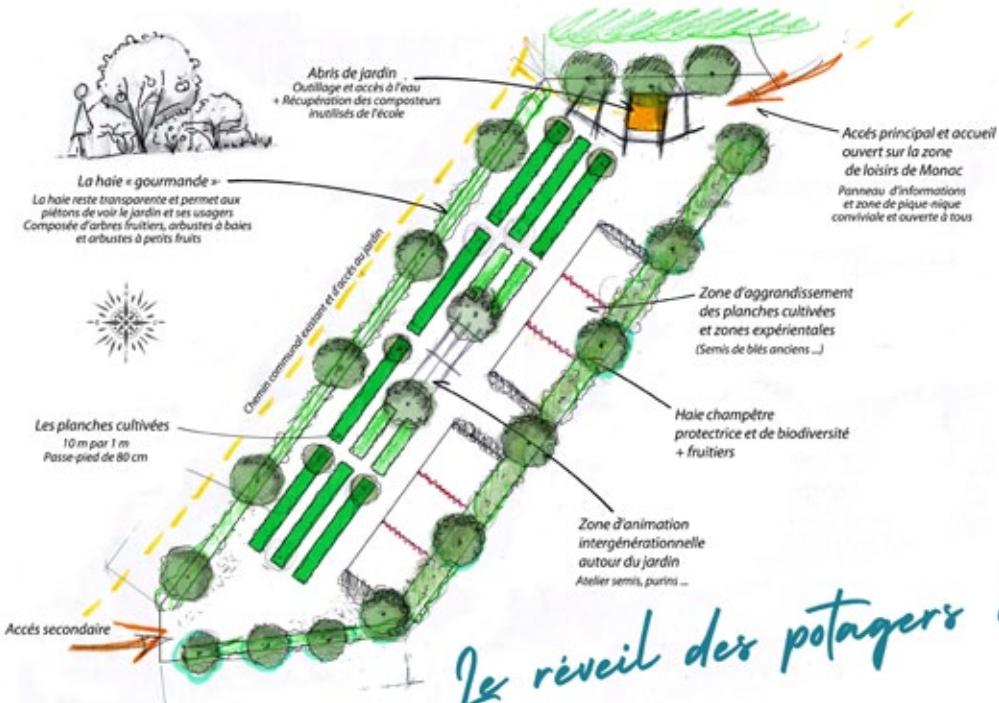


**NOUVEAU**

## « Le réveil des potagers », nouvelle association monsoise !

Après un an de réflexion, une partie du groupe « Alimentation et projet agricole durable » issu de la Commission Extramunicipale sur la Transition Ecologique se constitue en association.

L' objectif est de promouvoir des activités de jardinage et la multiplication des potagers, privés ou collectifs, répondant à l'intérêt croissant des habitants pour une alimentation plus saine et respectueuse de l'environnement.



Parmi ses projets, l'association met en place un premier jardin collectif sur la zone de loisirs de Monac en concertation avec la commune.

Ce jardin, nourricier et lieu de biodiversité, constituera un espace convivial dédié à tous les habitants et destiné à jardiner ensemble : partager et apprendre des savoirs, faire des expériences, tester différents modes de culture... et développer du lien social entre les habitants et les acteurs du territoire (école, ALAE, tissu associatif, producteurs locaux...).

Vous souhaitez nous rejoindre ou nous aider ?!

Contact :  
lereveildespotagers@gmail.com

## Comité des fêtes

Dans le contexte sanitaire que tout le monde connaît, le Comité des Fêtes en association avec l'APE «les P'tits Monsois» a organisé son **traditionnel marché de Noël** de Mons le dimanche 28 Novembre 2021.

Entre les exposants habitués de longue date et ceux qui découvraient l'ambiance conviviale et chaleureuse de cet événement, la qualité de l'organisation, l'atmosphère qui y régnait et le nombre de visiteurs encore très nombreux ont été salués par tous.

Que dire du Père Noël qui a encore pris le temps de venir à Mons pour ravir les plus petits (et les plus grands aussi, n'est-ce pas Fanny ?) et leur offrir des moments gravés pour l'éternité.

Nous avons hâte de vous retrouver aussi nombreuses et nombreux lors des futurs événements organisés par le Comité des fêtes.

### PLANNING 2022:

- Soirée karaoké :**  
=> Vendredi 8 avril
- Repas assos, «top assos»**  
=> Samedi 9 juillet
- Fête de Mons**  
=> 16/17/18 septembre
- Soirée cassoulet / châtaignes**  
=> Samedi 5 novembre
- Marché de Noël**  
=> Dimanche 27 novembre



L'ensemble du Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et festive année 2022. A très vite Amis(es) festayres

Le comité des fêtes de MONS



## Les nouveaux petits Monsois

ROUGELIN Maël Michel .....	26/05/2021
CUROY Thomas, Jacques, Jean .....	12/06/2021
ARÈNES Antoine Joseph Roger Emile .....	13/07/2021
MARIGNOL Vianney Christian Marie Jean .....	24/08/2021
CAVEZZAN GORSE Julia .....	02/09/2021
BELTRAN GRIMOIN Léa Sophie Zoé.....	15/09/2021
DUBOIS-GACHÉ Louis Tom Arthur .....	20/11/2021
TREMOLIERES Léna Nindigular Maria.....	21/12/2021

## Ils se sont Mariés

VICKERAGE Oliver William et LATXAGUE Enéa Catherine Marie .....	04/08/2021
CHASSAGNE Eric Pascal Daniel Georges et BAVOL Vivianne .....	28/08/2021
PERES Jean-Baptiste et GINESTET Marine Julie Manon .....	10/09/2021
HÉNAULT Marc Georges Victor et SELPROT Roselyne .....	28/09/2021
POULET Pierre-Olivier Georges Claude Célestin et SELZNER Pauline .....	09/10/2021

## Ils nous ont quittés

MARCUZZO Jacqueline.....	07/01/2021
PHILIBERT Monique .....	25/03/2021
STEVENOT Jean-Louis .....	27/03/2021
BOUYGUE Bernard Jean.....	05/05/2021
PELLEGRY Maurice Louis.....	07/05/2021
GIACOMELLI Charles .....	12/05/2021
ESPINASSE André .....	07/06/2021
MALRIEU Hubert .....	17/08/2021
VIGIER Jean-Paul.....	09/09/2021
GUILLIOUX Monique.....	01/10/2021
LAGARDE Michel Elie.....	01/11/2021
HORTALA Stéphane.....	04/11/2021
NECTOUX Suzanne.....	19/11/2021

# ETAT CIVIL 2021

## AGENDA

### MARS 2022

A	WE 12-13 Carnaval APE - <i>salle des fêtes</i>
F	Sam.19 Stage de salsa - <i>14h à 17h - salle des fêtes</i>
F	Dim.27 Restos du Cœur : Zumba - <i>10h - salle des fêtes</i>
F	Dim.27 Restos du Cœur : Loto - <i>salle des fêtes</i>

### AVRIL 2022

F	WE 2-3 Restos du Cœur : collecte - <i>salle Monac</i>
C	Ven.8 Soirée Karaoké - <i>salle des fêtes</i>
A	Sam.9 Pâques - <i>village</i>
M	Dim.10 Elections Présidentielles 1er tour- <i>salle des fêtes</i>
F	Sam.16 Stage de self défense - <i>10h à 12h - salle des fêtes</i>
M	Dim.24 Elections Présidentielles 2° tour- <i>salle des fêtes</i>

### MAI 2022

F	WE 7-8 Exposition Playmobil - <i>salle des fêtes</i>
M	Dim.22 Trail de Mons - <i>salle des fêtes</i>

### JUIN 2022

M	Dim 12 Elections Législatives 1er tour - <i>salle des fêtes</i>
F	V.17 S.18 Festy Foyer - <i>salle des fêtes / Parvis mairie</i>
M	Dim 19 Elections Législatives 2° tour - <i>salle des fêtes</i>

### JUILLET 2022

A	Ven 1 Grande tablée - <i>Ecole de Mons</i>
---	--

## SOLIDARITÉ UKRAINE

la Mairie de Mons vous informe  
des différentes aides possibles :

>> **l'Association des maires de France** (AMF) et **la Protection Civile** s'associent afin de proposer une solution logistique de collecte et d'acheminement des dons sur place. L'objectif de cette opération commune est d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées en leur fournissant et acheminant du matériel de première nécessité ainsi que du matériel de secours.



>> **La Préfecture de la Haute-Garonne** propose de collecter les logements ou hébergements disponibles sur les communes de notre territoire.

Vous pouvez vous signaler sur l'adresse de la mairie : contact@mairie-mons.com

Ces propositions seront transmises à une plateforme nationale recensant l'ensemble des offres, mise en place par le ministère en charge du logement.

>> **La Mairie de Toulouse** est également solidaire avec l'Ukraine  
Voir le site internet

>> **La Croix Rouge Française** se mobilise en France et sur le terrain - Voir le site internet

A- APE / C-Comité des fêtes / CEMTE- Commission Extra Municipale Transition Ecologique F- Foyer rural / M- Mairie / CCAS- Centre Communal d'Action Sociale